

PROCÈS VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Vendredi 5 juillet 2019 - 13H30 - BSA - Gradignan

Relevé de décisions

Le 5 juillet de l'année deux mille dix-neuf à treize heures trente, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Xylofutur s'est tenue, suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire sur le campus de Bordeaux Sciences Agro situé à Gradignan, sur convocation du Président et conformément à l'article 13 des Statuts.

MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les membres présents ou représentés en entrant en séance et qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

POUVOIRS

Il a été dressé une feuille des pouvoirs qui est annexée au procès-verbal de la réunion.

INVITES EQUIPE DU POLE

COSSON Martine, JARRIN Aurélie, LARRIEU-MANAN Annick, LOPEZ-GUIA Marina, NIVET Cécile, OSWALD Apolline, VINCENT Marc.

Le Président Jean Michel BOULAY présente le déroulement de la séance et Marc VINCENT aborde l'ordre jour :

- **13h30 à 14h00 : Assemblée Générale Extraordinaire des Adhérents :**
 - Modifications des statuts

1. MODIFICATION DES STATUTS

- Dans le cadre de l'élargissement du Pôle de Compétitivité et de la création des antennes régionales en lien avec le plan stratégique établi en octobre 2018 pour la phase 4 des pôles, une grande partie des articles des statuts ont été modifiés, d'autres ont été créés.
- Le projet des statuts a été présenté et validé par le Conseil d'Administration du 6 juin 2019.
- La validation définitive du projet de modifications statutaires est soumise à cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Première résolution

- Toutes les modifications ont été votées et validées par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

Nouveaux statuts en annexe

Jean-Michel BOULAY

Président



Stéphane GRELIER

Vice-Président

